

MAIRIE DE RANS

N° 04/2022

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 JUIN 2022

Étaient présents : LOUIS Jocelyne, THUREL Amandine, SCHAEGIS David, MORLIER Jean-Louis, SAVIN Brigitte, TEMPESTA Raphaël, CHARLES Fabien, ROUGEOT Fabienne, PIGNY Eric, BARATA Susana, BRUGNOT Ariane, CHAUTEMPS Eric

Absents excusés : POULENARD Florent
MARQUEZ Nadia donne procuration à SAVIN Brigitte

Secrétaire de séance : THUREL Amandine

ORDRE DU JOUR :

- **Compétence voirie lotissement**
- **Charges appartement rue des écoles**
 - **Infos et questions diverses**

COMPETENCE VOIRIE LOTISSEMENT

Lotissement « Les Horizons » : signature en 2016 avec le lotisseur. Les chantiers ont été stoppés lors de la pandémie Covid, notamment la voirie. La voirie a été goudronnée par le lotisseur, les trottoirs sont posés. L'éclairage va être réalisé. Les plantations restent à la charge du lotisseur. Les propriétaires récupéreront leur caution auprès du lotisseur lorsque la commune aura récupéré la compétence voirie. Réception de chantier faite pour les travaux du lotissement. Lampadaires posés, ENEDIS doit faire le branchement, qui est sous-traité, le 20/06/2022.

Le conseil municipal valide à 9 voix pour, 1 contre, 3 abstentions, la récupération par la commune de la compétence voirie du lotissement « Les Horizons » sous réserve du bon fonctionnement de l'éclairage public.

CHARGES APPARTEMENTS RUE DES ECOLES

N°	Localisation	Type	surface en m ²	Charges à juin 2022	Nouvelles charges
1	Rue des écoles	F1	38	66,00 €	90,00 €
2	Rue des écoles	F3	88	80,00 €	130,00 €
3	Rue des écoles	F1	38	58,00 €	90,00 €
4	Rue des écoles	F3	89	84,00 €	130,00 €

Le conseil municipal valide à 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention, l'application des nouvelles charges pour les appartements de la rue des écoles.

INFORMATIONS DIVERSES :

- ❖ Consultations en cours pour AMO pour chantier centre bourg

Séance clôturée à 18h15

Fait à RANS, le 17 juin 2022
Le Maire,
Jean-Louis MORLIER

